



Rapport sur l'évaluation des chartes des thèses des universités françaises

Confédération des Jeunes Chercheurs

Classements

cjc.jeunes-chercheurs.org/dossiers/chartes-des-theses
contact@cjc.jeunes-chercheurs.org

Chapitre 3

Classements

Ce chapitre contient trois classements des universités en fonction de la qualité de leur charte. Le premier considère d'abord la classe d'appartenance de la charte (entre A+ et D) et, à l'intérieur d'une même classe, la note globale.

Parce que les classes privilégient l'absence de dégradations du texte, ce classement est, plus qu'aucun autre, révélateur de la qualité d'une charte. Il ne faut en effet pas oublier qu'un critère ne reçoit une note négative que si sa rédaction est moins exigeante que celle de la charte type du ministère, qui, pourtant se doit d'être la référence *a minima*. La présence d'une seule note négative pour l'un des critères signifie ainsi une volonté des rédacteurs de la charte d'offrir moins de garanties au chercheur doctorant quant à ses conditions de travail. *A fortiori*, la note d'un axe étant la somme des notes des critères le composant, cela est d'autant plus vrai concernant la présence d'une note négative pour un des neuf axes d'évaluation. Ainsi, une charte de classe A+ (aucun de ses axes n'a de score négatif) ayant une note globale inférieure à une charte de classe A (au moins un de ses axes a un score négatif) peut, de ce point de vue, être considérée comme de meilleure qualité.

Le classement résultant est présenté en section 3.1.

Il est toutefois évident que la présence d'un grand nombre de critères notés positivement doit compenser celle de quelques critères notés négativement. C'est pourquoi un second classement a été réalisé, qui privilégie cette fois la note globale, en départageant certains *ex-æquo* par leur classe. Ce classement est présenté en section 3.2.

Pour chacun de ces deux classements, une colonne rappelle la date de dernière modification de la charte, sauf si celle-ci n'est pas connue (NC). En effet, cette date peut être un indicateur de l'adéquation entre la qualité de la charte et les pratiques de l'université, ces dernières ayant en général beaucoup évolué depuis l'arrêté du 3 septembre 1998¹.

Enfin, un troisième classement est proposé, qui met la priorité sur les améliorations faites par rapport à la charte type. Ce classement a été établi en considérant le nombre de points excellents puis le nombre de points forts de chaque charte. Le nombre de points critiques et le nombre de points faibles permettent de départager deux chartes en cas d'égalité. Ce classement est présenté en section 3.3.



Rappel : seule la conformité des chartes par rapport à la charte type a été évaluée. Les notations tiennent donc compte des différences entre les chartes des thèses des universités et la charte type, non de l'application pratique de ces chartes.

¹Arrêté du 3 septembre 1998 relatif à la charte des thèses [21]

3.1 Classement privilégiant la classe de la charte

Tab. 3.1: Classement des universités françaises selon la classe de leur charte

Classe	Note	Établissement	Année	Rang
A+	4	Université de Lyon 1 (Claude Bernard)	NC	1
	2	Université de Strasbourg 1 (Louis Pasteur)	2004	2
	1	Université de Grenoble 2 (Pierre Mendès-France)	2005	3
A	6	Université Technologique de Compiègne	2007	4
	4	Université de Paris 06 (Pierre et Marie Curie)	2006	5
	3	Université de Grenoble 1 (Joseph Fourier)	NC	6
	2	Université de Montpellier 1	2008	
	2	Université d'Orléans	2006	7
	1	Université de Besançon (Franche Comté)	2001	
	1	Université de Technologie Belfort-Montbéliard	NC	9
B	1	Université de Nantes	2006	
	0	Université d'Angers	1999	
	0	Université d'Avignon et des pays de Vaucluse	NC	
	0	Université de Bordeaux 2 (Victor Segalen)	1999	
	0	Université de Bordeaux 3 (Michel de Montaigne)	NC	12
	0	Université de Cergy-Pontoise	1999	
	0	Université de Paris 13 (Paris Nord)	NC	
	0	Université de Rennes 1	1999	
B-	0	Université de Toulon et du Var	1998	
	0	Université de Chambéry (Savoie)	2007	
	0	Université de Haute-Alsace Mulhouse	2005	
	0	Université du Havre	1999	
	0	Université de La Rochelle	2008	
	0	Université de Marne-La-Vallée	2007	20
	0	Université de Saint-Etienne (Jean Monnet)	2007	
	0	Université de Strasbourg 2 (Marc Bloch)	2006	
C	0	Université de Technologie de Troyes	2007	
	-1	Université de Aix-Marseille 3 (Droit Économie Sciences)	1998	
	-1	Université de Bordeaux 1 (Sciences et Technologies)	2006	
	-1	Université de Bretagne Sud	2006	
	-1	Université de Caen Basse-Normandie	2004	
	-1	Université de Metz (Paul Verlaine)	2007	
	-1	Université de Montpellier 2 (Sciences et Techniques du Languedoc)	2007	28
	-1	Université de Paris 10 (Nanterre)	1999	
	-1	Pôle Universitaire Lille Nord-Pas-De-Calais	2007	
	-1	Université de Rouen	1998	
	-1	PRES Toulouse	2007	
	-1	Université de Versailles - Saint-Quentin-En-Yvelines	2003	
	-2	Université de Dijon (Bourgogne)	2007	39
	-2	Université de Nancy 1 (Henri Poincaré)	2007	
	-3	Université de Limoges	2007	41
	-4	Université de Nancy 2	2007	
-4	Université de Poitiers	NC	42	
-5	Université de Nice Sophia-Antipolis	2006	44	
-9	Université de Perpignan	NC	45	
-10	Université de Grenoble 3 (Stendhal)	NC	46	

3.1. CLASSEMENT PRIVILÉGIANT LA CLASSE DE LA CHARTE

Classe	Note	Établissement	Année	Rang
C-	-1	Université d'Amiens (Picardie - Jules Verne)	1998	
	-1	Université de Brest (Bretagne Occidentale)	NC	
	-1	Université de Clermont-Ferrand 1 (Auvergne)	2006	
	-1	Université de Clermont-Ferrand 2 (Blaise Pascal)	NC	
	-1	Université d'Évry - Val d'Essonne	NC	47
	-1	Université de Paris 05 (René Descartes)	2007	
	-1	Université de Pau et des Pays de l'Adour	1999	
	-1	Université de la Polynésie Française	NC	
	-1	Université de Reims (Champagne-Ardenne)	2007	
	-1	Université de Tours (François Rabelais)	NC	
	-2	Université de Corse (Pascal Paoli)	NC	
	-2	Université de Paris 11 (Paris Sud)	NC	57
	-3	Université de Paris 12 (Paris Val-de-Marne)	2002	59
	-3	Université de La Réunion	NC	
	-5	Université du Mans (Maine)	NC	61
	D	-6	Université de Paris 07 (Denis Diderot)	2006
-6		Université de Strasbourg 3 (Robert Schuman)	1998	
-8		Université de Montpellier 3 (Paul Valéry)	NC	
-8		Université de Paris 09 (Paris Dauphine)	2007	64
-10		Université de Paris 01 (Panthéon - Sorbonne)	2007	66
-7		Université de Rennes 2 (Haute Bretagne)	NC	67
-8		Université de Aix-Marseille 1 (Provence)	2007	68
-13		Université de Aix-Marseille 2 (Méditerranée)	2007	69
-14		Université de Paris 03 (Sorbonne Nouvelle)	2007	
-14		Université de Lyon 2 (Lumière)	2006	70
-14		Université de Bordeaux 4 (Montesquieu)	2008	
-14		Université de Paris 04 (Paris - Sorbonne)	2005	
-15	Université de Paris 08 (Vincennes - Saint-Denis)	1999	74	
-16	Université de Paris 02 (Panthéon - Assas)	NC		
-16	Université de Lyon 3 (Jean Moulin)	1998	75	

3.2 Classement par note globale

Le tableau 3.2 présente le classement privilégiant la note globale d'une charte.

Tab. 3.2: Classement des universités françaises selon la note globale de leur charte

Note	Classe	Établissement	Année	Rang
6	A	Université Technologique de Compiègne	2007	1
4	A+	Université de Lyon 1 (Claude Bernard)	NC	2
	A	Université de Paris 06 (Pierre et Marie Curie)	2006	3
3	A	Université de Grenoble 1 (Joseph Fourier)	NC	4
2	A+	Université de Strasbourg 1 (Louis Pasteur)	2004	5
	A	Université de Montpellier 1	2008	
	A	Université d'Orléans	2006	6
1	A+	Université de Grenoble 2 (Pierre Mendès-France)	2005	8
	A	Université de Besançon (Franche Comté)	2001	
	A	Université de Technologie Belfort-Montbéliard	NC	9
	A	Université de Nantes	2006	
0	B	Université d'Angers	1999	
	B	Université d'Avignon et des pays de Vaucluse	NC	
	B	Université de Bordeaux 2 (Victor Segalen)	1999	
	B	Université de Bordeaux 3 (Michel de Montaigne)	NC	12
	B	Université de Cergy-Pontoise	1999	
	B	Université de Paris 13 (Paris Nord)	NC	
	B	Université de Rennes 1	1999	
	B	Université de Toulon et du Var	1998	
	B-	Université de Chambéry (Savoie)	2007	
	B-	Université de Haute-Alsace Mulhouse	2005	
	B-	Université du Havre	1999	
	B-	Université de La Rochelle	2008	
	B-	Université de Marne-La-Vallée	2007	20
	B-	Université de Saint-Étienne (Jean Monnet)	2007	
B-	Université de Strasbourg 2 (Marc Bloch)	2006		
B-	Université de Technologie de Troyes	2007		
-I	C	Université de Aix-Marseille 3 (Droit Économie Sciences)	1998	
	C	Université de Bordeaux 1 (Sciences et Technologies)	2006	
	C	Université de Bretagne Sud	2006	
	C	Université de Caen Basse-Normandie	2004	
	C	Université de Metz (Paul Verlaine)	2007	
	C	Université de Montpellier 2 (Sciences et Techniques du Languedoc)	2007	28
	C	Université de Paris 10 (Nanterre)	1999	
	C	Pôle Universitaire Lille Nord-Pas-De-Calais	2007	
	C	Université de Rouen	1998	
	C	PRES Toulouse	2007	
	C	Université de Versailles - Saint-Quentin-En-Yvelines	2003	
	C-	Université d'Amiens (Picardie - Jules Verne)	1998	
	C-	Université de Brest (Bretagne Occidentale)	NC	
C-	Université de Clermont-Ferrand 1 (Auvergne)	2006		
C-	Université de Clermont-Ferrand 2 (Blaise Pascal)	NC		
C-	Université d'Évry - Val d'Essonne	NC	39	
C-	Université de Paris 05 (René Descartes)	2007		
C-	Université de Pau et des Pays de l'Adour	1999		
C-	Université de la Polynésie Française	NC		
C-	Université de Reims (Champagne-Ardennes)	2007		
C-	Université de Tours (François Rabelais)	NC		

3.2. CLASSEMENT PAR NOTE GLOBALE

Note	Classe	Établissement	Année	Rang
-2	C	Université de Dijon (Bourgogne)	2007	49
	C	Université de Nancy I (Henri Poincaré)	2007	
-3	C-	Université de Corse (Pascal Paoli)	NC	51
	C-	Université de Paris 11 (Paris Sud)	NC	
	C	Université de Limoges	2007	
	C-	Université de Paris 12 (Paris Val-de-Marne)	2002	
-4	C-	Université de La Réunion	NC	54
	C	Université de Nancy 2	2007	
-5	C	Université de Poitiers	NC	56
	C	Université de Nice Sophia-Antipolis	2006	
-6	C-	Université du Mans (Maine)	NC	58
	C	Université de Paris 07 (Denis Diderot)	2006	
-7	C-	Université de Strasbourg 3 (Robert Schuman)	1998	60
	D	Université de Rennes 2 (Haute Bretagne)	NC	
-8	C-	Université de Montpellier 3 (Paul Valéry)	NC	62
	C-	Université de Paris 09 (Paris Dauphine)	2007	
	D	Université de Aix-Marseille 1 (Provence)	2007	
-9	C	Université de Perpignan	NC	63
	C	Université de Grenoble 3 (Stendhal)	NC	
-10	C-	Université de Paris 01 (Panthéon - Sorbonne)	2007	66
	D	Université de Aix-Marseille 2 (Méditerranée)	2007	
-13	D	Université de Paris 03 (Sorbonne Nouvelle)	2007	67
	D	Université de Lyon 2 (Lumière)	2006	
	D	Université de Bordeaux 4 (Montesquieu)	2008	
	D	Université de Paris 04 (Paris - Sorbonne)	2005	
-14	D	Université de Paris 08 (Vincennes - Saint-Denis)	1999	70
	D	Université de Paris 02 (Panthéon - Assas)	NC	
-15	D	Université de Paris 01 (Panthéon - Sorbonne)	2007	68
	D	Université de Paris 02 (Panthéon - Assas)	NC	
-16	D	Université de Aix-Marseille 2 (Méditerranée)	2007	69
	D	Université de Lyon 3 (Jean Moulin)	1998	

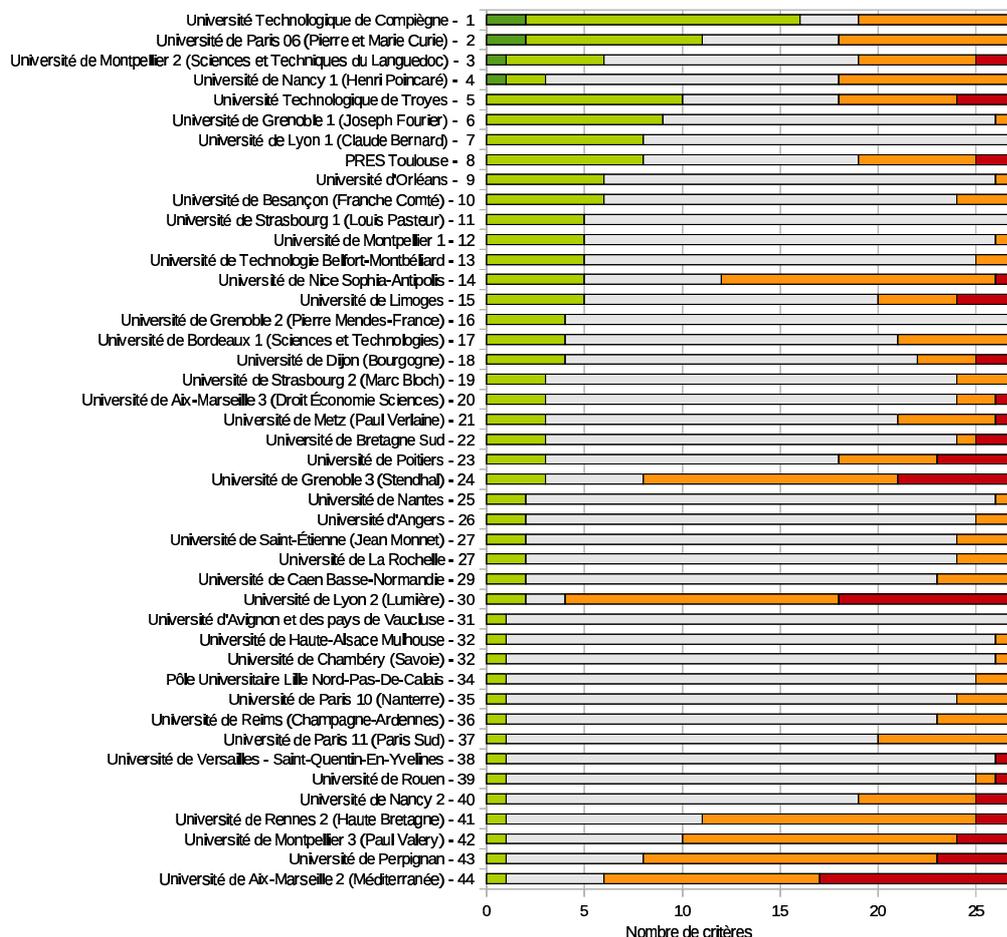
3.3 Classement par répartition des critères

Le tableau 3.3 présente le classement privilégiant le nombre de critères d'évaluation notés positivement. Le nom et le rang de l'université sont donnés, suivi d'une représentation graphique de la répartition des notes des 27 critères d'évaluation en critères excellents, forts, conformes, faibles ou critiques. La figure 3.1 précise la légende de couleur associée.



Fig. 3.1 – Légende de couleur du classement par critère (tableau 3.3)

Tab. 3.3 – Classement des universités françaises selon le nombre de critères excellents, forts, conformes, faibles ou critiques



3.3. CLASSEMENT PAR RÉPARTITION DES CRITÈRES

